

L'Afise lance son application « MON EXPERT PROPRETÉ »

La 1^{ère} application mobile pour faire rimer ménage et bon usage



Paris, le 22 juin 2021 – Alors que nous reprenons une vie presque normale et avec l'arrivée de l'été et des vacances, la nouvelle application mobile Mon Expert Propreté permet de faire rimer ménage et bon usage, dans un objectif de pédagogie et de promotion d'une utilisation raisonnée et responsable des produits.

Mon Expert Propreté permet aux consommateurs, demandeurs de nombreux conseils sur leurs produits d'entretien et d'hygiène, de disposer de solutions en phase avec leurs besoins et leurs questionnements :

- Désinfecter... Oui mais quand et comment ?
- Se protéger des insectes ? Oui mais comment ?

Pour répondre à ces questions, l'application mobile "Mon Expert Propreté" sera l'alliée de tous dès cet été !

Dans un contexte où l'utilisation des produits ménagers est croissante, l'application répond aux nombreuses interrogations des consommateurs, en offrant un **outil digital pour accompagner le consommateur au quotidien.**

Quel produit choisir ? Pour quel usage ? Comment bien stocker ses produits, comprendre les pictogrammes ? Quels conseils pour chaque usage à la maison... jusqu'à l'élimination de l'emballage ?

Autant de questions auxquelles l'application Mon Expert Propreté apporte des réponses grâce aux connaissances de ses experts scientifiques.

L'application est par ailleurs dotée d'une fonction « **JE SCANNE** » pour que l'utilisateur puisse facilement accéder aux informations liées à l'utilisation du produit, et le ranger dans son armoire digitale, pour être alerté à la date de péremption.



L'application Mon Expert Propreté est dans un premier temps déployée pour les produits des catégories « désinfectants » et « insecticides » et intégrera dans un second temps l'ensemble des produits ménagers.

Le consommateur a le choix entre **3 entrées possibles** une fois l'application téléchargée, en fonction du renseignement auquel il aura besoin d'accéder :

A chaque situation sa solution

« **JE CHOISIS** » concerne la phase en amont de l'utilisation d'un produit ménager. Cette rubrique permet d'accompagner le consommateur dans le choix du type de produit à utiliser, à travers **différents types de scénarios précis** :

- ⇒ J'ai un bébé à la maison : quels produits utiliser ?
- ⇒ J'ai un animal de compagnie, quels produits utiliser ?
- ⇒ Je veux nettoyer ma machine à laver, que faire ?
- ⇒ Comment prévenir l'arrivée des mouches, des moustiques ? Que faire en cas de punaises de lit ? etc...

A chaque produit ses bons conseils d'utilisation

« **J'UTILISE** » concerne la phase d'utilisation avec les précautions d'emploi à adopter en fonction du produit ménager. **Chaque typologie de produits possède sa fiche informative dédiée qui sera mise à disposition sur l'application.**

- ⇒ Comment bien utiliser ce produit ?
- ⇒ Est-il possible de l'associer à d'autres produits ménagers sans danger ?
- ⇒ Comment dois-je le stocker ? Comment dois-je éliminer son emballage ?

A chaque question son explication pédagogique

« **JE M'INFORME** » concerne la pédagogie. L'objectif est de permettre au consommateur d'utiliser les produits ménagers en toute sécurité et de communiquer sur les précautions d'usage. Des conseils pour éviter les accidents domestiques sont également fournis **Les contacts importants à connaître sont mentionnés par région en cas d'accident.**

- ⇒ Nettoyer ou désinfecter, quelle différence ?
- ⇒ Comment décrypter les étiquettes des produits ?
- ⇒ Que signifie ce pictogramme ?

L'application comporte également une **ARMOIRE DIGITALE** dans laquelle l'utilisateur pourra enregistrer ses produits ménagers et mentionner la date de péremption de son produit. Il recevra une alerte lorsque le produit sera périmé.

L'objectif de l'application est de **faciliter la vie des consommateurs de produits ménagers**, en offrant un accès simple et transparent à des informations encore plus détaillées.

« L'application Mon Expert Propreté fait partie des outils à visée pédagogique développés par l'Afise et ses adhérents pour informer le consommateur sur les bons gestes et les précautions d'emploi à suivre. Elle remplit une mission de sécurité ; elle favorise une consommation raisonnée dans le respect du bien-être et de la santé. Elle permet également de lutter contre des perceptions infondées ou de bannir des mauvaises pratiques. Elle constitue une avancée réelle et concrète, chacun pourra devenir un consommateur informé, avisé et toujours plus responsable », souligne Virginie d'Enfert, Déléguée générale de l'AFISE.

Cette application est lancée en complément du **site européen cleanright.eu.fr** accessible à près de 435 millions de consommateurs et permettant d'accéder à des conseils experts sur l'hygiène et le

nettoyage de sa maison mais aussi à des informations sur l'importance de l'hygiène à la maison pour notre santé et notre bien-être.

Mon Expert Propreté est disponible dès maintenant en téléchargement gratuit sur [iOS](#) et [Android](#).

Pour vos besoins rédactionnels : vous pouvez vous référer au mini site <https://monexpertproprete.com/> qui détaille les fonctionnalités de l'application et regroupe des exemples de contenus.

Contacts presse :

AFISE - Julie FRANCES : 01 40 98 19 15 – 06 85 15 30 80 - julie.frances@afise.fr

Agence PPR - Frédérique LENGLEN : 06 80 94 00 25 - afise@pprww.com

A propos de l'AFISE :

L'AFISE est l'Association Française des Industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle. Il s'agit de la seule organisation représentant en France les industriels fabricant et commercialisant les produits destinés à laver, nettoyer, entretenir et maintenir dans l'état d'hygiène nécessaire, le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces que ce soit dans les foyers, dans les collectivités, les services de santé ou dans l'industrie.

www.afise.fr - LinkedIn : [AFISE](#) - Twitter : [@AFISE_FR](#)